

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 7 mars 2023 à 20h00, sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers messieurs Michel Bonneville et Jonathan Bolduc-Dufour ainsi que mesdames Lyne Morin et Edith Lamoureux.

Également présente: mesdames Marie-Claude Roussel, directrice générale et greffière-trésorière par intérim et Joance Martin.

Absences : Monsieur Francis Lamarre et Madame Emmanuelle Prud'homme

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
- 2. PRÉSENTATION ARTERRE**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 FÉVRIER 2023**
- 5. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
- 6. LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Nouveau cours de cardio muscu – début 20 mars 2023
 - b) Demande de subvention pour Dek hockey de Venise-en-Québec
 - c) Engagement municipal en faveur de l'adoption de la mission des bibliothèques publiques de l'UNESCO, laquelle valorise le développement et le maintien d'une bibliothèque publique de qualité
 - d) Demande de gratuité de FADOQ
 - e) Demande de subvention programme souvenirs CPA Bedford
 - f) Adhésion 2023-2024 Zone Loisir Montégérie
- 7. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
 - a) Rapport d'activités AN 5 – 2022 - Schéma de couverture de risques
 - b) Demande d'appui – Véhicules électriques et véhicules hybrides : Uniformisation des normes concernant l'emplacement et l'identification des interrupteurs de courant
- 8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - a) Autorisation pour le branchement d'aqueduc et de l'égout sur la rue Forget- lots 6 556 648 et 6 556 649
 - b) Avis de motion et présentation du premier projet du règlement 532 relatif à la démolition d'immeubles
- 9. ENVIRONNEMENT**
- 10. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - a) Montée Roy – service de nivelage pour l'année 2023
 - b) Octroi de contrat pour la tonte de gazon du parc et des terrains municipaux
- 11. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**

- a) Démission de Marie-Claude Roussel à titre de directrice générale et greffière-trésorière par intérim
- b)
- c) Abonnement annuelle à la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu
- d) Demande de financement au Programme Gestion et technologies d'entreprise agricole du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu
- e) Accès à l'information – désignation d'une personne responsable et délégation de responsabilités
- f) Entériner l'affichage de poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère)

12. VARIA

- a) MRC – Retour du maire sur les points concernant Saint-Sébastien
- b) Fête de Pâques – Chasse aux cocos : vendredi 7 avril 2023
- c) BBQ presque parfait : dimanche 28 mai 2023
- d) Présentation ARTERRE

13. COURRIER

14. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

1. OUVERTURE

M. Martin Thibert, maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2023-03-036 Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de débiter cette assemblée à 20H01. ADOPTÉE.

2. PRÉSENTATION ARTERRE

L'entreprise nous fait une présentation de 20 minutes pour information seulement.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-03-037 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le varia demeure ouvert. ADOPTÉE.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 FÉVRIER 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE :

2023-02-038 Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal du 7 février 2023. ADOPTÉE.

5. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

COMPTES COURANTS *** AU 7 MARS 2023 ***

ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
L'HOMME ET FILS	TIMBRE	589,60
L'HOMME ET FILS	EAU	21,97
MRC DU HAUT-RICHELIEU	QUOTE-PART MARS ADMINISTRATION	44 548,20
MRC DU HAUT-RICHELIEU	DIGUE ET POMPAGE	20 824,60
SENCOM	MISE À JOUR ET WINDOW 11 PORTABLE ANIK	252,95
SENCOM	ECRAN 22 POUCE BUR. ANIK	218,44
FQM	INSC. FORMATION EMMANUELLE PRUD'HOMME	505,89
LYNE MORIN	CADEAU DÉPART JOANCE-FLEURS	73,32
MARTIN, JOANCE	CONTRAT 15 FÉV.AU 7 MARS 2023	416,25
RÉGIE EAU POTABLE	QUOTE-PART MARS 2023	17 330,00
BÉRUBÉ & ASSOCIÉS AVOCATS INC	HONORAIRES EXTRAJUDICIAIRES	488,65
GROUPE CIVITAS	OPÉRATION CADASTRALE	2 128,82
GESTIM INC.	SERVICE D'URBANISME PROJET DÉMOLITION	1 034,78
PAPETERIE COWANSVILLE INC	PAPIER IMPRIMANTE-DÉCHIQUETEUSE-STYLO	542,34
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
DUPONT ENERGIES/FILGO ÉNERGIE	HUILE À CHAUFFAGE CASERNE	1 749,64
HYGIÈNE DU MILIEU - TRANSPORT - VOIRIE		
MOTEURS ÉLECTRIQUES GUERTIN INC	INSTALLATION POMPE	1 404,22
ÉQUIPEMENTS GUILLET	CHANGER LAME SOUFFLEUSE	261,48
L'HOMME ET FILS	PLEXIGLASS	12,63
L'HOMME ET FILS	ATTACHE CÂBLE -SERRURE	35,90
L'HOMME ET FILS	LUBRIFIANT ET PISTOLET REGLABLE	39,05
L'HOMME ET FILS	PANACARTE- FERMÉ PATINOIRE	4,78
SAAQ	IMMATRICULATIONS	1 135,75
LOISIRS ET CULTURE		
GAUDREAU, VINCENT	BOULE DISCO ACTIVITÉ PATIN	58,51
L'HOMME ET FILS	POPCORN ACTIVITÉ PATIN	87,20
BIBLIO RÉSEAU	TARIF ANNUEL JANV À MARS	1 051,75
MAPAQ	BBQ PRESQUE PARFAIT-PERMIS	36,00
JEUX GONFLABLES EXPRESS	MACHINE BARBOTEUSE/LIVRAISON/INST.	259,00
CADIEUX, SOPHIE	YOGA 18/01 AU 29/03 VERS. 2/2	690,63
ROCHETTE JOSÉE	ACTIVITÉ PATINS-KM ET LUMIÈRES	146,22
BIENVENUE, BENOIT	4 COURS SAISON HIVER 2023	846,66
	TOTAL	96 795,23

2023-03-039 Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 96 795.23\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. ADOPTÉE.

5.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

COMPTES MENSUELS

REGLEMENT 413		
SALAIRE DES EMPLOYÉS	ADMIN, VOIRIE ET PARC FÉVRIER 2023	10 258,09
SALAIRE DES ÉLUS	MARS 2023	3 678,18
SUPER SOIR	ESSENCE CAMION VOIRIE	311,59
MRC DU HAUT-RICHELIEU	GMR MARS 2023	7 260,28
FINANCIÈRE MANUVIE	ASSUR.COLLECTIVE MARS 2023	662,51
GESTIM INC.	SERV. INSPECTION FÉVRIER 2023	2 441,04
ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU FÉVRIER 2023	382,30
HYDRO-QUÉBEC	PM1	81,48
HYDRO-QUÉBEC	CENTRE COMMUNAUTAIRE	1 677,51
HYDRO-QUÉBEC	GARAGE/LOISIRS	352,71
UNIFOR	REMISES FÉVRIER 2023	115,69
INDUSTRIELLE ALLIANCE GR	REMISES FÉVRIER 2023	127,70
TD WATERHOUSE CANADA INC	REMISES FÉVRIER 2023	273,35
MINISTRE DU REVENU DU QU	DAS FÉVRIER 2023	4 390,43
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANA	DAS FÉVRIER 2023	1 512,70
	TOTAL	<u>33 525,56</u>

6. LOISIRS ET CULTURE

A) NOUVEAU COURS CARDIO-MUSCU-DÉBUT 20 MARS 2023

2023-03-040 Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de poursuivre les cours à compter du 20 mars 2023. ADOPTÉE

B) DEMANDE DE SUBVENTION POUR DEK HOCKEY DE VENISE-EN-QUÉBEC

2023-03-41 Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de refuser la demande de subvention pour le Dek Hockey car nous remettons 30% sur la facture d'inscription aux citoyens. ADOPTÉE.

C) ENGAGEMENT MUNICIPAL EN FAVEUR DE L'ADOPTION DE LA MISSION DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE L'UNESCO, LAQUELLE VALORISE LE DÉVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN D'UNE BIBLIOTHÈQUE PUBLIC DE QUALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque publique, porte locale d'accès à la connaissance, remplit les conditions fondamentales nécessaires à l'apprentissage à tous les âges de la vie, à la prise de décision en toute indépendance et au développement culturel des individus et des groupes sociaux.

CONSIDÉRANT QUE l'UNESCO encourage les autorités locales et nationales à s'engager activement à développer les bibliothèques publiques et à leur apporter le soutien nécessaire.

CONSIDÉRANT QUE les services de la bibliothèque publique sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social.

2023-03-042 Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par Mme Lyne Morin et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sébastien adhère, par le biais de cette présente résolution municipale, aux missions-clés des bibliothèques publiques liées à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture proposées par l'Unesco :

- ✓ créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge;
- ✓ soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux;
- ✓ fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative;
- ✓ stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes;
- ✓ développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques;
- ✓ assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle;
- ✓ développer le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle;
- ✓ soutenir la tradition orale;
- ✓ assurer l'accès des citoyens aux informations de toutes catégories issues des collectivités locales;
- ✓ fournir aux entreprises locales, aux associations et aux groupes d'intérêt les services d'information adéquats;
- ✓ faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique;
- ✓ soutenir les activités et les programmes d'alphabétisation en faveur de toutes les classes d'âge, y participer, et mettre en œuvre de telles activités, si nécessaire.

D) DEMANDE DE GRATUITÉ DE FADOQ

2023-03-042 Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la demande de salle gratuite du Centre Communautaire pour la FADOQ à l'occasion de la Fête des pères et des mères, de la Fête Champêtre et pour le dîner de Noël. **ADOPTÉE.**

E) DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME SOUVENIRS CPA BEDFORD

2023-03-043 Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par Mme Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de refuser la demande de subvention pour le programme souvenir du CPA Bedford. **ADOPTÉE.**

7. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) RAPPORT D'ACTIVITÉS AN 5- 2022

2023-03-045 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le rapport du service des incendies à être envoyé à la MRC. **ADOPTÉE**

B) DEMANDE D'APPUI- VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES : UNIFORMISATION DES NORMES CONCERNANT L'EMPLACEMENT ET L'IDENTIFICATION DES INTERRUPTEURS DE COURANT

CONSIDÉRANT QU'EN raison du danger d'électrocution, les pompiers ne peuvent pas procéder à la désincarcération tant que l'interrupteur de courant des véhicules électriques et hybrides n'a pas été localisé et fermé.

2023-03-046 Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande de la régie intermunicipale de

Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-D'Ilberville dans leur demande à l'association canadienne des constructeurs de véhicules d'établir des normes concernant l'emplacement et l'identification des interrupteurs de courant sur les véhicules électriques et hybrides. ADOPTÉE

8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

A) AUTORISATION POUR LE BRANCHEMENT D'AQUEDUC ET DE L'ÉGOUT SUR LA RUE FORGET- LOTS 6 556 648 ET 6 556 649

2023-03-047 Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le branchement. ADOPTÉE

B) AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT 532 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES.

CONSIDÉRANT QUE le pouvoir habilitant pour l'adoption d'un règlement régissant la démolition d'immeubles se trouve aux articles 148.0.1 à 148.0.26 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. a -19.1);

CONSIDÉRANT QUE la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives adoptées le 25 mars 2021 apporte plusieurs changements au milieu municipal, notamment en ce qui a trait au contrôle des démolitions, à la protection du patrimoine immobilier et aux régimes d'entretien des bâtiments;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs de la Loi sur le patrimoine culturel visant à favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel, reflet de l'identité d'une société, dans l'intérêt public et dans une perspective de développement durable ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire réglementer la démolition d'immeubles sur le territoire de la municipalité de Saint-Sébastien ;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement # 532 relatif à la démolition d'immeubles vise à assurer le contrôle de la démolition de tout immeuble visé en interdisant la démolition, à moins que le propriétaire n'ait au préalable obtenu un certificat d'autorisation à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement représente un instrument de choix afin d'assurer la protection du patrimoine bâti et la réutilisation adéquate du sol dégagé;

CONSIDÉRANT QUE ce présent règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du XX mars 2023, un avis de motion du Règlement # 532 a été dûment donné et le projet de règlement déposé;

EN CONSÉQUENCE :

2023-03-048 lors de la séance ordinaire du 7 mars 2023, le Règlement # 532 a été adopté;
Il est proposé par M. Michel Bonneville, et résolu à l'unanimité des conseillers présents. ADOPTÉE

9. ENVIRONNEMENT

Aucun point à l'ordre du jour

10. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) MONTÉE ROY- SERVICE DE NIVELAGE POUR L'ANNÉE 2023

CONSIDÉRANT QUE Les municipalités de Venise-en Québec et Saint-Sébastien divisent les coûts de l'entretien pour l'année 2023 et octroie le contrat à J.A. BeaudoinConstruction ltée.

2023-03-049 Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter les termes du contrat. ADOPTÉE

B) OCTROI DE CONTRAT POUR LA TONTE DE GAZON DU PARC ET DES TERRAINS MUNICIPAUX

2023-03-050 Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents; que le contrat d'entretien soit donné à Terrassement Bourgeois pour une période de deux ans. ADOPTÉE

11. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

A) DÉMISSION DE MARIE-CLAUDE ROUSSEL À TITRE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM.

CONSIDÉRANT QUE le poste était par intérim et sujet à évaluation après un mois, Mme Roussel a décidé de quitter après ce dit mois jeudi le 9 mars 2023.

EN CONSÉQUENCE : **2023-03-051** Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Saint-Sébastien accepte la démission de Marie-Claude Roussel à l'unanimité. ADOPTÉE.

B) ABONNEMENT À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU HAUT-RICHELIEU

2022-03-052 Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par Mme Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la proposition de renouvellement à la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu une période d'un an. ADOPTÉE.

C) DEMANDE DE FINANCEMENT AU PROGRAMME GESTION ET TECHNOLOGIES D'ENTREPRISE AGRICOLE DU CÉGEP SAINT-JEAN.

2023-03-053 Il est proposé par Mme Edith Lamoureux, appuyé par M. jonathan Bolduc-Dufour, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de refuser la demande de subvention pour le programme. ADOPTÉE

11. VARIA

A) MRC – RETOUR DU MAIRE SUR LES POINTS CONCERNANT SAINT-SÉBASTIEN

B) FÊTE DE PÂQUES-CHASSE AUX COCOS : VENDREDI 7 AVRIL 2023

2023-03-054 DÉTAILS À VENIR

C) BBQ PRESQUE PARFAIT : DIMANCHE 28 MAI 2023

2023-03-055 DÉTAILS À VENIR

12. COURRIER

AUCUN COURRIER

13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le conseil répond aux questions des citoyens présents.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-03-056 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20h58 . **ADOPTÉE.**

Martin Thibert,
Maire

Marie-Claude Roussel,
Directrice générale et greffière-trésorière par
intérim